

MAURITANIA

Monsieur le Président !

Mesdames et Messieurs

Permettez moi tout d'abord de féliciter Monsieur le président pour sa nomination et lui souhaiter plein succès dans sa noble mission .

La présence de notre délégation à cette 5 assemblée des états parties témoigne de l'engagement de notre pays dans la dynamique internationale de mise en œuvre de la convention d'Ottawa, et l'intérêt permanents de notre gouvernement de participer à cette œuvre humanitaire.

Mesdames et Messieurs

Mon pays, conscient de la portée humanitaire, économique et sociale de la convention d'Ottawa a très tôt pris les dispositions légales pour l'adopter et signer le 03 Décembre 1997.

Si la ratification de cette convention par nos parlementaires n'a pu intervenir que le 1^{er} Juillet 2000, le niveau de réalisation atteint par les mesures d'application qui en ont découlé, ont largement contribué à combler ce retard. Ainsi, outre la création d'une commission nationale pour l'application du traité et l'élaboration du rapport de transparence, des actions concrètes ont été engagées pour détruire l'ensemble des stocks de mines antipersonnelles existants dans notre pays à l'exclusion d'une quantité réservée à la formation de nos spécialistes en déminage.

La mise en place d'une législation nationale pour l'application du traité est en cours d'achèvement et viendra compléter et renforcer le dispositif mis en œuvre pour l'éradication totale des mines dans notre pays à l'horizon 2011

Mesdames et Messieurs

Permettez moi de vous donner un bref aperçu de la situation des mines sur le territoire mauritanien.

En effet, le Nord du territoire national qui avait servi, une décennie durant, de champ de bataille ,a fait l'objet de beaucoup d'opérations de minage généralement effectuées dans l'anarchie et sans le moindre souci de déminage dans le futur. Il faut ajouter à cette situation, l'existence dans ce même champ de bataille de milliers de projectiles non explosés qui, avec le temps et l'évolution climatique, se sont trouvés ensevelis ou enfouis et donc difficilement détectables. Compte tenu de la mobilité des populations généralement nomades, de l'importance de la superficie des zones infectées et de leur enclavement, les dégâts humains et matériels engendrés par l'explosion des mines ou autres projectiles sont importants .

Malgré les difficultés liées à la situation des mines sur le terrain et aux moyens insuffisants et rudimentaires mis en œuvre, des efforts considérables ont été entrepris pour assurer annuellement 2 à 3 missions de déminage qui ont permis de dépolluer certaines zones et diminuer les accidents. Le travail qui reste à effectuer est encore très important, mais il pourrait être facilité si nos équipes de déminage engagées étaient mieux protégées et disposaient de matériels modernes et performants. Voilà très brièvement expliquée la situation dramatique et complexe des mines et projectiles non explosés dans mon pays.

Mesdames et Messieurs

En 2000, mon pays a mis en place un programme de déminage humanitaire, ayant pour objectif principal de créer des capacités nationales possédant l'expertise nécessaire et le matériel approprié au déminage et à la dépollution .

Les opérations de déminage et de sensibilisation déjà réalisées depuis la mise en place de ce programme ont abouti à des résultats positifs et encourageants.

Malgré ces résultats des difficultés importantes persistent encore. Il ne peut être envisagé de solutions globales et efficaces sans le soutien réel et permanent de la communauté internationale.

En effet, la Mauritanie envisage à l'horizon 2011, de se débarrasser des mines et projectiles non explosés conformément à sa stratégie et au plan d'action tri-annuel qui en découlent.

Ces objectifs sont certes ambitieux mais l'urgence et la gravité de la situation des mines dans notre pays commandent d'œuvrer à leur réalisation.

Malgré notre engagement indéfectible dans cet effort de déminage humanitaire ,nous sommes convaincus que rien ne peut être réalisé sans l'appui total et permanent de la Communauté Internationale, c'est pourquoi je profite de cette tribune pour lancer un appel à tous les donateurs et aux Organisations Internationales et non Gouvernementales pour mettre en œuvre une véritable action de solidarité afin que notre planète terre soit débarrassée des engins meurtriers que constituent les mines. C'est un défi et un enjeu de développement que de parvenir à l'éradication totale des mines dans le monde.

Avant de clore, je voudrais adresser mes remerciements à l'UNICEF pour l'appui efficace qu'elle a consenti dans la réalisation de notre programme de sensibilisation, au PNUD –UNIMAS au Gouvernement Canadien pour la sponsorship de la mission MAG en Mauritanie et au Gouvernement Américain pour le soutien constant à nos actions de déminage humanitaire.

mes remerciements vont encore à L'ONG Hamap - démineurs qui a bien voulu organiser une opération de déminage et de sensibilisation dans notre pays en collaboration avec le Bureau National de Déminage Humanitaire.

Avant de terminer, je voudrais attirer l'attention de cette honorable assistance sur l'ampleur de la tâche à accomplir, car les efforts individuellement entrepris ne suffiraient pas pour réaliser les objectifs fixés . La solidarité internationale et l'entre aide demeurent, sans nul doute, le cadre le plus approprié pour relever le défi.

Je vous remercie